

VENDEUVRE SUR BARSE

Le mag'

Rejoignez nous



Joyeuses Pâques



Le mot de Madame le Maire

Chères Vendeuvoises, Chers Vendeuvois,

Le printemps est arrivé dans notre maison...ou presque !

Le mois d'Avril est chaque année la période où les beaux jours reviennent, où les fleurs vont égayer jardins et espaces publics.

Nous l'attendions avec impatience.

Bien que notre département ait été épargné par les fortes inondations, nous avons une pensée pour les sinistrés. Tout dernièrement, seules deux routes de la commune ont été inondées le temps d'une soirée.

Suite au fort coup de vent qui a fait céder un arbre rue du chapon, ne faisant fort heureusement aucune victime, il a été décidé de tailler 18 arbres bordant cette rue, afin d'assurer la sécurité des Vendeuvois.

De même, 3 arbres classés « dangereux » ont été coupés. Un vers l'aire de jeux et deux le long de la promenade du parc. Pas d'inquiétude, nous replanterons ! Mais avec le changement climatique, quelle essence choisir ? Nous ferons appel à des professionnels pour nous conseiller.

Notre Parc va retrouver un peu de son charme. La municipalité va organiser des affouages. Vous trouverez tous les renseignements en page 5.

Ce premier MAG de l'année 2024 est riche d'informations communales et associatives que je vous laisse découvrir au fil des pages.

Bonne lecture et à très bientôt pour la traditionnelle Chasse aux Œufs.

Avec tout mon dévouement.

Marielle CHEVALLIER,

Maire

1^{ère} Vice-Présidente de la Communauté de Communes

Conseillère Départementale

Madame le Maire est disponible sur rendez-vous au 03 25 41 30 20

Horaires d'ouverture de la mairie :

! Lundi - Mardi - Jeudi : 8h00 à 12h00

! Mercredi et Vendredi : 8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30



Sommaire

Vie communale3

- Vendeuvre s'illumine
- Marché de Noël
- Retour sur les Vœux aux forces vives
- Fin d'année pour les aînés vendeuvois
- Vendeuvre Labellisée « commune nature »
- Circulation rue du Capitaine Cyrille Laurent
- Affouage Parc du Château
- Les aides de l'Anah ont évolué
- Les travaux sur la voirie
- Offres immobilières
- Aides à la mobilité
- Les zones d'accélération des ENR
- Nouvelle jeunesse pour l'aire de jeux
- La médiathèque
- État civil

Vie Associative7

- Les colporteurs et le TFO
- Épicerie solidaire
- Don du sang
- Coppelia
- Basket Club
- Maison pour tous
- Artho
- Syndicat d'Initiative
- Tennis Club vendeuvre
- La Lyre Vendeuvoise

Au fil des jours13

- Une année pleine de projets pour l'école primaire
- Stella Clothes
- Luxopuncture
- Quelques règles pour les propriétaires riverains de cours d'eau
- Permanence défenseur des droits
- La quête d'Hugues de Payns

VENDEUVRE le mag N°14

Directrice de publication :
Marielle CHEVALLIER.

Maire de Vendeuvre-sur-Barse

Rédactrice en chef : Sandrine BRUNET
Chargée de communication

Comité de rédaction : Laurine GUILBERT,
Bernadette LEITZ, David DUTHEIL, Christelle
VILLEROY, Guylaine BARBE SEMBA, Alain
CHENET.

Impression : LA RENAISSANCE

Tirage : 1300 exemplaires

Distribution : Mairie de Vendeuvre-sur-Barse

Date de publication : Avril 2024

Ne pas jeter sur la voie publique





Vendeuvre s'illumine

Comme chaque année, les habitants de Vendeuvre-sur-Barse sont venus nombreux assister au lancement des illuminations. C'est à la nuit tombée, que la foule s'est amassée devant le parvis de la mairie et a attendu avec un peu d'impatience. Madame le Maire, Marielle CHEVALLIER a lancé, avec les enfants, le compte à rebours, qui allume toutes les guirlandes lumineuses installées quelques jours auparavant, par les employés municipaux. La foule

a pu déambuler dans les scénettes hivernales. Inutile de préciser que l'ambiance était joyeuse et festive. Pour tous, ce fut une belle et bonne soirée partagée en famille et entre amis. L'occasion de se retrouver pour un moment de convivialité. La municipalité a offert aux vendeuvrois un verre de vin chaud ou de chocolat chaud pour se réchauffer, sans oublier quelques gourmandises chocolatées. Le Père Noël nous a fait l'honneur de



sa présence et a pris la pose avec les enfants qui ont pu déposer leur courrier dans la boîte aux lettres. Comme l'an dernier, chacun a pu repartir avec sa photo souvenir gratuite. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 7 décembre pour le lancement de Vendeuvre s'illumine 2024.



Le marché de Noël

Après la venue du père Noël à Vendeuvre-sur-Barse pour lancer les festivités de Noël lors des illuminations, nos lutins artisans se sont réunis au restaurant scolaire le 3 décembre.

Tables et présentoirs ont été montés pour faire étal de leurs créations plus jolies les unes que les autres. De nombreux lutins travaillant le bois, le fil, les pinceaux et bien d'autres matériaux avaient fait le déplacement. Ils étaient accompagnés de bénévoles du Hand, des Amis des Écoles et de la Maison pour Tous venus restaurer les visiteurs.

Si vous avez entendu des airs entraînants de Noël, c'est sûrement parce que les lutins musiciens de la Lyre étaient de la partie.





Retour sur les vœux aux **forces vives**



Vendredi 19 janvier a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux. À cette occasion, les élus du territoire communautaire, les chefs d'entreprises, les acteurs du monde associatif, les commerçants, artisans, enseignants étaient réunis salle du restaurant scolaire. Ce fut l'occasion de retracer brièvement l'année 2023 et d'évoquer les projets à venir.

Entourée des agents de la commune et des conseillers municipaux, Mme le Maire a eu le plaisir de remettre la médaille du travail pour 20 années au service des collectivités locales à Mme Stéphanie GEORGES, en charge du personnel, du CCAS et assistante de prévention à la mairie. Depuis quelques années, la municipalité profite de cette occasion pour remettre la médaille de la ville à des habitants ayant œuvré pour la commune.



À leur grande surprise, Astrid LUCIDARME et Jany ROTA ont été mis à l'honneur, respectivement par Nicolas BIDEAUX, 1^{er} Adjoint et Bernadette LEITZ, 1^{ère} adjointe sous la mandature de M. ROTA.

Pour clore cette soirée, un vin d'honneur a permis à tous de passer un agréable moment de convivialité et de partage.

Fin d'année pour **les aînés** vendeuvrois

Après des années d'absence et de nombreuses réclamations, le CCAS a repris l'organisation du repas de fin d'année pour les aînés de la commune. Le 9 décembre, une généreuse assemblée s'est retrouvée pour un déjeuner en bonne compagnie. Chacun a pu s'installer pour déjeuner et profiter de Packo l'accordéoniste, son musicien et sa chanteuse. Très rapidement, les couples se sont formés pour occuper la piste de danse.

Les doyens du repas étaient Mme Rose POTÉE et M. Claude GAUCHER.

Ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer à cette rencontre ont reçu un coffret de gourmandises festives, ce fut l'occasion de se retrouver autour d'un petit-déjeuner convivial.

Le 20 décembre, les résidents de la maison de retraite ont reçu la visite de Mme le Maire et quelques membres du CCAS pour partager un goûter et un moment de jeux.





Vendeuvre labellisée « **commune nature** »

Une démarche initiée par la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin - Meuse. La distinction « Commune Nature » a été décernée en 2023 à 5000 communes ou intercommunalités de la région Grand Est.



Elle vise à amener vers de nouvelles pratiques en matière de non utilisation de pesticides, de développement de la biodiversité dans la gestion des voiries, espaces verts et autres espaces publics. Les actions mises en place ces dernières années ont favorisé la labellisation : fauche tardive du parc du château, mise en place des zones de non-traitement en partenariat avec deux agriculteurs de la commune, plan de fauche des espaces verts, aménagement de la Barse et ses abords. Il existe 3 niveaux de distinction pour valoriser les bonnes pratiques : 1, 2 ou 3 libellules. En candidatant, la

commune a obtenu dès la 1^{ère} année, 2 libellules que vous verrez prochainement affichées dans Vendeuvre. Nous poursuivrons nos efforts pour la biodiversité, tout comme l'école Pierre et Marie Curie qui organise régulièrement des actions en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement (CPIE) de Soulaines.



Affouage parc du château



Afin de remettre le parc du château en état, la municipalité va voter tout prochainement l'autorisation d'effectuer des affouages. Ces affouages seront gratuits et ouverts aux habitants de Vendeuvre uniquement. Si vous souhaitez y participer, vous devez vous faire connaître à la mairie pour le 12.04.2024 au plus tard. Les affouagistes devront signer une convention mentionnant les règles de sécurité à respecter et fournir une attestation d'assurance. La répartition des lots se fera par tirage au sort. L'exploitation devra se faire entre le 01.05.2024 et le 15.09.2024. Une réunion préalable aura lieu le 16.04.2024 en présence d'un représentant de l'Office National des forêts à 18h en mairie.



Circulation rue du capitaine Cyrille LAURENT

Le STOP situé à l'entrée de commune en venant de Beurey (RD 39) a été supprimé. Il ne correspondait pas au code de la route. Un autre a été remis en sortie de la maison de retraite. Afin d'expliquer cette décision aux riverains et dans le but de recueillir leur avis, une réunion a eu lieu le 15 février, en présence de M. MAISON, responsable de l'Agence Routière Départementale de Bar-sur-Seine. La sensation de vitesse excessive est ressortie des discussions. Comment faire face à cette incivilité observée dans de nombreuses rues de la commune ? Problème récurrent puisque des coussins berlinois avaient déjà été installés puis retirés à cause des nuisances sonores générées.

Toutes les remarques et attentes ont été prises en compte et à partir de cela, une étude est programmée pour fin avril (nombre de véhicules/jour, vitesse, gabarit du véhicule). Les résultats seront présentés aux riverains lors d'une prochaine rencontre prévue à la rentrée de septembre. En attendant, prudence, on lève le pied !





Les aides de l'Anah ont évolué

L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) octroie, sous certaines conditions, une aide à la rénovation aux propriétaires et locataires qui réalisent des travaux pour améliorer le confort dans leur logement. C'est notamment la fameuse aide MaPrimeRénov, subvention de l'État pour vous permettre de rénover votre habitation sans vous ruiner. Certaines conditions doivent obligatoirement être respectées pour que vous puissiez prétendre à MaPrimeRénov :



- > Vous devez être **propriétaire occupant** ou bailleur dans votre habitation.
- > Votre logement doit être **construit depuis plus de 15 ans** avant que vous ne démarriez les travaux de rénovation énergétique.
- > Une exception est possible si vous désirez **remplacer votre chaudière au fioul**. Dans ce cas, le logement doit être construit depuis au moins 2 ans seulement.
- > Le bien doit être occupé à titre de **résidence principale**.
- > Pour finir, vos travaux doivent obligatoirement être réalisés par une **entreprise certifiée RGE**, c'est-à-dire reconnue garante de l'environnement.

Les conditions d'octroi des aides de l'Anah ont évolué depuis le 1^{er} janvier, notamment les conditions concernant les revenus du foyer.

Pour plus d'informations :

RenovAube 03 25 83 26 13 - renovaube@sde-aube.fr

Délégation locale de l'Anah

03 25 46 21 44 (9h00 à 12h00) - ddt-shcd-bhap@aube.gouv.fr

ADIL de l'Aube 03 25 46 21 44 (14h00 à 17h00) - contact@adil10.fr



VOUS AVEZ REÇU UN SMS

«Ville de Vendevre-sur-Barse, des aides de l'État sont mises en place pour l'installation de panneaux solaires et revendez votre surplus». La mairie de Vendevre-sur-Barse n'est pas à l'origine de ce message. Attention ne cliquez surtout pas sur le lien frauduleux. Merci de communiquer cette information à vos proches.



Les travaux sur la voirie

Vendevre est régulièrement en travaux depuis quelque temps, cela occasionne une gêne pour la circulation, nous devrions bientôt en voir la fin. Il y a eu l'aménagement du secteur de la gare, le réseau d'eau potable et maintenant le réseau d'assainissement (travaux réalisés par le SDDEA). Autant dire que dans ce secteur les réseaux de la commune seront à neuf, ils en avaient bien besoin. La chaussée va pouvoir ensuite être remise en état (travaux réalisés par le Département). Dans un premier temps, à l'automne c'est la RD 619 qui sera concernée sur toute la traversée de la commune et viendra ensuite le tour de la RD 443 (rue de la Côte d'Or).



Aide à la mobilité

Participation de 50% pour l'achat de la carte SNCF « FLUO ». Cette carte d'une valeur de 20 euros accorde une réduction de 50% sur les billets TER FLUO (trains et cars) tous les jours dans la région Grand Est et l'Île de France. Le CCAS vous remboursera 10 euros sur l'achat de cette carte.

Aide réservée aux personnes ayant leur résidence principale à Vendevre.

Information Accueil de la mairie.





Les zones d'accélération des **ENR**

Toutes les communes de France doivent identifier sur leur finage des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables (ENR). Après s'être réuni à plusieurs reprises la commission « travaux » a proposé des zones pour les énergies suivantes :

- > **Pour la géothermie** : toute la zone urbanisée de la commune y compris les fermes isolées
- > **Pour la biomasse** : toute la zone urbanisée de la commune y compris les fermes isolées.
- > **Pour le solaire photovoltaïque sur toiture** : toute la zone urbanisée de la commune y compris les fermes isolées.
- > **Pour les ombrières sur parking** : toute la zone urbanisée.
- > **Pour le solaire thermique sur toiture** : toute la zone urbanisée de la commune y compris les fermes isolées.

- > **Pour le photovoltaïque au sol** : afin de préserver les paysages et de maintenir la continuité écologique :
 - Exclusion d'une zone tampon de 500 m autour des zones bâties et des principales routes.
 - Exclusion des parties boisées.
 - Exclusion de la zone classée trame verte et bleue.
 - Exclusion de la zone Natura 2000, comme proposée par le PNRFO.

Ces informations ont été mises à disposition du public du 1^{er} au 11 décembre, afin que les habitants de la commune puissent s'exprimer, le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (PNRFO) a été consulté en tant que gestionnaire des aires protégées et le Conseil Municipal a délibéré favorablement à l'unanimité le 15 décembre. Ces zones d'accélération une fois validées au niveau régional permettront de faciliter le développement de ces énergies sur le territoire de la commune.



Offres immobilières

La commune dispose de terrains à bâtir

> **Place de la Halle : 2747 m²**

- Prix de vente au m² : 30 euros. Vendu uniquement pour un projet immobilier

> **5 lots « Lotissement des Vignes de la Côte »**

- Terrains de 674 m² à 716 m²

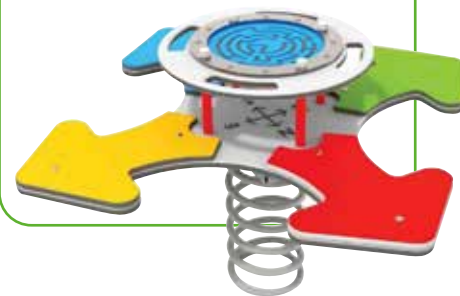
- Prix au m² : 45 euros viabilisé

> **Renseignements à la mairie**



Nouvelle jeunesse pour l'aire de jeux

Le sol devenu dangereux va être changé tout prochainement. Une entreprise interviendra après les vacances de Pâques et cela occasionnera la fermeture de la structure. Avant cette date, le sol ne sera pas nettoyé car il va être entièrement démonté. Merci de votre compréhension. 2 jeux à ressorts viendront compléter les structures, le coût total de l'opération sera de 40 000 euros.





La Médiathèque

2023 fut une belle année pour la médiathèque de Vendevre qui a donné la part belle aux animations. Elles ont été couronnées par près de 600 participations de curieux de tous âges et soulignons-le, venant aussi d'au-delà des frontières Vendevroises. Expositions, ateliers, heure du conte, spectacles, concert, café philo, jeux... L'animation culturelle s'est déclinée chaque mois, offrant pas moins de 37 rendez-vous aux publics.

On se souviendra bien sûr du samedi 16 septembre, puisque la médiathèque soufflait ses 5 bougies, juchées au sommet d'un gigantesque gâteau d'anniversaire carnavalesque en carton réalisé par des bénévoles de la Maison Pour Tous. Quelques jours en amont, pour donner un air de fête aux abords de la médiathèque, les enfants de l'école Pierre et Marie Curie avaient peint les pavés de couleurs bariolées. Ensuite, dédicaces et ventes de romanciers aubois, atelier de customisation graff-pop avec Mister Oizif, tricot urbain avec la Maison Pour Tous, jeux en bois et jeux de société, kamishibaï, remise des prix du concours de dessin, discours et verre de l'amitié avaient composé la partition de cette matinée festive.

Citons aussi au fil de l'année plusieurs expositions comme Graines d'Artistes

MÉDIATHÈQUE



(IMAJ/UNESCO) qui fut accompagnée pour marquer son 30^e anniversaire de plusieurs ateliers artistiques d'éveil, l'exposition des artistes de l'atelier dessin de la Maison Pour Tous, les

œuvres des collégiens du concours Mangabul ; une exposition en volumes de l'illustratrice Anne Letuffe qui a fait le régal des enfants de maternelles ; une journée jeux avec la ludothèque La Trottinette, une matinée ludique avec la PMI de l'Aube dans le cadre de Partir en Livre, un concert avec les Colporteurs de la Forêt d'Orient, la visite de Lilyane Mosca et bien sûr des ateliers en tout genre : éco-vannerie, construction d'instruments de musique de la nature, bee wrap, expériences de chimie pour les petits avec la Maison de la Science de Sainte Savine ou encore poésie de papier.

On se rappellera aussi un fameux tounoi Mario Kart pour les plus jeunes, une Murder Party spéciale Harry Potter ou encore une master class de dessins animaliers et une expo Flash avec l'auteur illustrateur Mathias Friman à l'occasion de son PAG avec la classe de CE2 de l'école Pierre et Marie Curie.

2023 marque aussi la réouverture de la médiathèque aux bénévoles.

Ainsi l'on remerciera Annie, Floriane et Marie-Pauline pour leur amicale participation à la vie de leur bibli !

Gageons que l'année 2024 confortera l'intérêt porté à ce beau lieu de découverte culturelle, de partage et de convivialité.





On notera en ce sens que les adhésions à la médiathèque sont en augmentation et qu'elle a comptabilisé plus de 4000 visites, sans compter les élèves scolarisés sur la commune qui viennent chaque mois avec leurs enseignants.

Les prochains temps forts marqueront le printemps. Bien sûr, avec les derniers romans fraîchement parus de vos romanciers préférés !

Le mois de mars a vu aussi les murs de la médiathèque s'embellir des peintures naturalistes de Janine Pescarolo et les étagères de livres céderont la place à un spectacle de conte, dans le cadre du premier festival du conte Les Lacs enchantés, impulsé par la médiathèque départementale



et qui s'est tenu une semaine durant dans plusieurs bibliothèques voisines des lacs.

Le mois d'avril quant à lui sera l'occasion de célébrer la floraison des cerisiers en goûtant à la culture japonaise. Pas moins de huit rendez-vous vous seront donnés !

Guyline vous accueille

- > le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- > le jeudi de 14h à 18h
- > le vendredi de 16h à 18h
- > le samedi de 9h à 13h

État civil

Bienvenue à



- | Gabriel PASQUIER | 2 novembre 2023
- | Noah LEBRETON | 7 novembre 2023

Nos sincères condoléances aux familles de



- | Jannick THIERRY veuve JONET | 27 octobre 2023
- | Jacky GUILLAUD | 12 novembre
- | Madeleine MONNIN veuve BOCH | 17 novembre
- | Jeannine CZEMERDA veuve PERROT | 18 novembre
- | Gérard BERNIS | 4 décembre
- | Jacques CLOQUEMIN | 5 décembre
- | Véronique MIKO épouse TISSERAND | 12 décembre
- | Régine RICHARD | 13 décembre
- | Carmélina GAMBA veuve ROTA | 13 décembre
- | Micheline DUMAIGNIL veuve DARVOGNE | 15 décembre
- | Jacqueline MANSART veuve LEBOEUF | 2 janvier
- | André THOREY | 12 janvier
- | Fernande BAUDIER veuve DIOT | 14 janvier
- | Simone COLLET épouse PIROIT | 19 janvier
- | Chantal ALLÉONARD | 28 janvier
- | André LEFRANC | 10 février



Théâtre de la Forêt d'Orient



**COLPORTEURS
de la Forêt d'Orient**

Si vous ne faites pas la différence entre les Colporteurs et le Théâtre de la Forêt d'Orient, c'est normal c'est toujours du spectacle !

En mai

- > **Les Âmes des Villages en tournée**
Spectacle musical et exposition - avec le dispositif Monalisa qui lutte contre l'isolement des personnes âgées. Romilly – Arcis sur Aube – Nogent – Piney
- > **Spectacle «Elle et Lui»** création des Colporteurs - *spectacle Culture et Mémoire sur le récoitage de récits des anciens de nos campagne* – Jeudi 30 mai à 20 heures au TFO

Et en préparation : Pour le mois de juin spectacle Jeune-Public Animation du Quartier Bellevue avec la MPT de Vendevre.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : <https://fr-fr.facebook.com/theatre.foret.orient/>

Renseignements

Les Colporteurs et/ou le TFO
info@colporteurs.com
tforient@gmail.com
Marie Duratti et Philippe Cuisinier
09 71 37 01 80

Épicerie Solidaire



L'Épicerie Solidaire de Vendevre organise en collaboration avec le Pôle Territorial de Santé Publique, le dépistage et la prévention du diabète de type 2.

**Le jeudi 6 juin 2024 de 14 h à 17 h
au 59 Grande rue**

Ouvert tous les jeudis de 14h à 17h30 et les samedis 13 avril, 11 mai et 8 juin de 10h à 12h.



Basket Club Vendevre : une saison tremplin

Le BCV vient de fêter ses quatre ans d'existence ! et compte 85 adhérents, chiffre en constante augmentation. Il propose du basket loisir, en mixte et jusqu'ici en catégories U11, U13, U15 et senior. Passage d'un cap important en début de saison avec l'affiliation du club à la fédération Aube Haute Marne. Une équipe mixte U13 inscrite en compétition, une première pour le club, et elle obtient des résultats très encourageants. Ouverture en début de saison d'une section U9 (8/9 ans). La saison prochaine ils espèrent pouvoir inscrire une deuxième équipe (U15) en championnat. Du côté des seniors, gros succès aussi et des effectifs en hausse. L'équipe mixte compte actuellement 23 joueurs et joueuses, qui s'entraînent tous les vendredis soir. N'hésitez pas à les contacter si vous ou vos enfants, êtes tentés par ce sport passionnant ! Un site internet est en création et vous pouvez les suivre sur facebook et au 06 86 07 30 05

Don du sang

Le vendredi 19 janvier avait lieu la première collecte de sang de l'année à la Salle Joseph Altenbach.

48 personnes ont été prélevées dont 5 nouvelles. Assez rare une jeune fille avait amené sa maman pour un premier don. Il est très important de donner pour sauver des vies.

Prochaine collecte

Vendredi 19 avril de 14h à 18h30 à la Salle Joseph Altenbach.



Coppelia





Maison Pour **Tous**



Du nouveau au pôle famille !

À partir du 13 Mars : ouverture de l'espace parents-enfants tous les mercredis de 14h à 16h. Besoin de vous « pauser », envie de partager un temps convivial entre parents, permettre à votre enfant de rencontrer d'autres enfants, découvrir, vivre et/ou proposer des activités comme la musique, les jeux, la motricité, les activités créatives, zéro déchet.

Venez rencontrer ou échanger avec Janine du lundi au mercredi de 11h à 12h /14h à 15h. Après les ateliers de la « reconnexion » où récupération a rimé avec création, Emmanuelle et Janine vous proposent pour 2024 un voyage à travers le monde en passant par le Japon, la Turquie et, le Bangladesh pour découvrir ces pays. Parents-enfants, nous vous donnons rendez-vous à partir du 3 avril à la médiathèque* ou à la MPT-CS pour créer, découvrir et partager.



PROCHAINES DATES À NOTER DANS VOS AGENDAS :

03/04* : atelier estampes avec pochoirs

25/04 : atelier cuisine japonaise
Dans le cadre du projet partenarial Hanami « un printemps au japon » de la médiathèque

22/05 : création de cerf-volant.

05/06 : création d'une boîte à trésor familial.

12/06 : création d'objets en origami.

Soyez curieux, ateliers gratuits ouverts aux familles avec enfants à partir de 6 ans pensez à vous inscrire car les places sont limitées

Tu cherches un job d'été ? On recrute des anim ! Venez nous rencontrer !
49 Rue Suchetet - 03 25 41 33 30

Les rendez-vous d'**Artho**

L'ALBUM-SOUVENIR DE L'EXPOSITION À LA CATHÉDRALE

Les Saints de Vendeuvre dans la lumière : après l'exposition, l'album-souvenir ! 80 pages largement illustrées permettent de retrouver l'ambiance de l'exposition de statues de la Sainterie de Vendeuvre qu'avait organisée ArTho à la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul de Troyes, de juin à septembre 2023. Prix : 15 €.



JEUDI 25 AVRIL À 19 HEURES : SOIRÉE AUTOUR DE NICOLAS BOURBON

Nicolas Bourbon, fils du Maître de forge de Vendeuvre, a été l'un des intellectuels humanistes les plus engagés dans la Réforme religieuse de son époque. Ce jeune poète vendeuvrois a fréquenté les cours d'Angleterre et de Navarre, choisi comme pédagogue pour les enfants des familles les plus illustres.

Bien d'autres découvertes vous attendent dans la conférence de François Gilet : Nicolas Bourbon dans la tourmente évangélique. Cette soirée sera consacrée à la présentation du livre Nicolas Bourbon et Vendeuvre qui réunit les textes du colloque organisé en mars 2023 à Vendeuvre. Rendez-vous à la salle Joseph-Altenbach à 19h. Entrée gratuite.

18 ET 19 MAI : MARCHÉ DU TERROIR À BRIENNE-LA-VIEILLE

Le week-end de la Pentecôte, **samedi 18 et dimanche 19 mai**, venez retrouver l'équipe d'ArTho sur son stand au « Marché du Terroir » organisé à l'écomusée de Brienne-la-Vieille. Au programme : démonstrations d'estampage.



SAMEDI 25 MAI À 14H30 : PRINTEMPS DES CIMETIÈRES

Dans le cadre de la 9^e édition du « Printemps des Cimetières », visite commentée de six tombes remarquables du cimetière de Vendeuvre : celles d'Honoré et Henri Nicot (patrons de la Sainterie), Jules René Bourguignat (scientifique du Muséum de Paris), Jean Baptiste Léon Protte (fondateur des Établissements de Constructions Mécaniques), de la famille Sauret (propriétaire de la scierie détruite dans le bombardement de juin 1940) et de la famille Vuilliet (dynastie des patrons de la grande poterie jadis implantée rue de la Côte-d'Or). Une formule originale pour revisiter l'histoire de Vendeuvre... Rendez-vous à l'entrée du cimetière de Vendeuvre à 14h30. Gratuit. Le matin, rendez-vous à 10h au cimetière de Radonvilliers pour la présentation des tombes de la famille Mielle, propriétaire de la poterie.

INFOS : 06 82 03 12 53





Dissolution du Syndicat d'Initiative

Lors de son assemblée générale extraordinaire, le Syndicat d'Initiative de Vendevre-sur-Barse a décidé sa liquidation. Depuis la loi NOTré et le transfert de la compétence tourisme aux intercommunalités, le Syndicat d'Initiative aurait dû disparaître. C'est donc tout naturellement qu'il a été décidé de verser le boni de liquidation de 2320€ à l'Office de Tourisme des Grands Lacs de Champagne. Le syndicat d'initiative organisait le vide-greniers du 14 juillet dans le Parc du Château, finançait des actions comme les concerts à l'église, des pièces de théâtre ou les chocolats de la chasse aux œufs. La municipalité tient à remercier ses membres et plus particulièrement son Président Nicolas KEPA pour son implication toutes ces années. Si vous appréciez toutes les manifestations mises en place par la commune et anciennement le syndicat d'initiative et que vous souhaitez vous impliquer dans leur organisation, n'attendez pas pour vous manifester auprès de la mairie, qui vous accompagnera pour créer un comité des fêtes.



Tennis Club Vendevre



Le Tennis club de Vendevre a organisé une journée d'animation de Doubles Mixte. Cette manifestation était ouverte aux licenciés mais également à toutes les personnes qui voulaient découvrir ce sport. Cette journée a remporté un franc succès et a permis à tous de partager sport et convivialité. Merci aux participants pour la bonne humeur, les rires et les échanges.



La Lyre Vendevroise, temps forts de 2023

En avril, La Lyre Vendevroise a fêté ses 136 ans, en compagnie de la Société Musicale de Lhuître, de l'Ensemble de Saxophone de l'Alerte, des Trompettes Montbardoises et des danseuses de Coppelia.

En juin, 9 élèves ont passé les examens fédéraux musicaux à Saint André les Vergers. Une pluie de 1^{ère} et 2^{ème} mention en formation musicale et de mention bien et très bien en instrument pour Sophie, Justine, Valentin, Alban, Zoé, Sascha, Cyril, Faustine et Grégory. En janvier 2024, Grégory a reçu le prix départemental aux Jeunes Musiciens avec l'excellente note de 97/100 en FM. En novembre, lors de la Sainte Cécile, Mickaël a reçu de la Confédération Musicale de France, le diplôme et la médaille argentée pour 30 ans de services. Le Chef Christian a reçu également de la CMF, le diplôme et la médaille Vétérane pour 65 ans d'âge et 52 ans de services.

Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à contacter Monsieur Sergent Christian au 03 25 41 44 80



Grégory





Une année pleine de **projets** pour l'école primaire

Depuis la rentrée, la classe de CM1/CM2 de Madame MAÏER s'est engagée dans un projet Biodiv'Est en partenariat avec le CPIE Sud Champagne. La « patrouille buissonnière » arpente les rues, les vergers, le parc de Vendeuve... à la découverte de la faune et de la flore de notre commune. Les enfants repèrent et répertorient les animaux. Ils vont ensuite construire des abris, des nichoirs pour les différentes espèces observées et les installer à différents endroits de la commune. Ils sont aussi allés interviewer Théo DUMAIN, paysagiste qui s'est occupé de la plantation d'un nouveau verger à la gare de Vendeuve.



Dans le cadre de la journée nationale du sport qui avait lieu le 20 septembre, les classes de l'école ont participé à de nombreuses initiations sportives sur toute la semaine. Les professeurs des différentes associations sportives de la commune se sont rendus disponibles pour offrir ces temps d'activités à tous les élèves de l'école. Karaté, tennis, danse classique, danse, hip-hop, judo, handball, basket... Les enfants ont beaucoup apprécié ces moments de découverte. Une première action sportive dans le cadre de cette année olympique et paralympique. Nous espérons pouvoir reproduire cette action l'an prochain.

L'école s'est inscrite cette année au championnat de France des jeux mathématiques et logiques. 9 élèves de l'école ont été sélectionnés pour les demi-finales qui ont eu lieu à Roissy sur



Brie le 16 mars. 4 000 inscrits espèrent atteindre la finale à Paris. Y aura-t-il un élève de Pierre et Marie Curie ? Bonne chance à Cléa, Emma, Achille, Eliot, Loan, Gabriel, Charles, Thiago et Léo.

Cette année, notre école a son journal scolaire « Le petit vendeuvois ». Monsieur VANHERPE et son équipe de rédaction ont réussi à faire paraître leur deuxième numéro. Interview, actualités, blagues,... Pour le moment la publication est réservée aux parents. Bien d'autres projets sont en cours « physique avec Marie Curie », une initiation à la langue allemande pour les élèves de CM2, une intervention des pompiers dans le cadre d'animations de prévention, un spectacle dans le cadre du printemps des poètes. Chaque mois une classe se rend à la maison de retraite pour un temps d'animation et de partage.



Stella Clothes

S'habiller tendance à petit prix à Vendeuve-sur-Barse, c'est désormais possible... Chloé a ouvert sa boutique Stella Clothes fin décembre, rue du Pont Chevalier. Elle offre une sélection soignée de vêtements, de chaussures, de sacs à main, de bijoux, d'accessoires et des pièces de seconde main de qualité. Côté vêtements, il y a des articles de toutes les tailles et le stock est renouvelé régulièrement. Depuis début février, des produits cosmétiques bio de la marque Avril vous sont également proposés.

Cette boutique est le lieu idéal pour faire plaisir ou se faire plaisir à petit prix. Chloé et Stella, sa maman qui tient la boutique de Lusigny, vous accueilleront toutes les deux à l'occasion d'une journée porte ouverte le samedi 13 avril 2024, avec une opération commerciale. Si vous n'y êtes jamais allés, n'hésitez pas à y faire un tour. N'hésitez pas à suivre la page « Boutique Stella Clothes » sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram, vous y verrez les nouveautés.





Quelques règles pour les propriétaires riverains de cours d'eau

Vous êtes propriétaire d'une parcelle située le long d'un cours d'eau ? Votre jardin s'ouvre sur les berges d'une rivière ?

Cette situation vous permet d'accéder à l'eau de la rivière, d'en profiter pour vos loisirs et de l'utiliser notamment pour arroser votre jardin. Mais n'oubliez pas que votre propriété s'étend jusqu'à la moitié du lit de ce cours d'eau s'il n'est pas classé dans le domaine public (domanial). Dans l'Aube, seuls deux cours d'eau sont en partie domaniaux : la Seine à l'aval de Méry-sur-Seine, et l'Aube à l'aval de Brienne-la-Vieille. Tout le reste du réseau hydrographique aubeois est donc non domanial.

La luxopuncture s'installe à Vendevre-sur-Barse !

Marine se fera un plaisir, de vous accueillir pour un moment de détente et de partage, au cabinet de luxopuncture, situé au 11 grande rue à Vendevre-sur-Barse. Sur rendez-vous uniquement, du lundi au samedi, pour les prestations suivantes : *Relaxation (diminution du stress, insomnie...), Perte de poids, Sevrage tabagique, Troubles de la ménopause (diminution des bouffées de chaleur, des sudations...), Visage effet lifting.*

Pour toutes prises de rendez-vous, 06 11 13 59 95, appel ou SMS, sur Facebook : LuxoMariine



Dès lors, vous avez l'obligation d'entretenir les berges le long de votre propriété afin que l'écosystème très riche y soit maintenu, et que l'écoulement des eaux ne soit pas perturbé. L'article L215-14 du Code de l'Environnement détaille cette obligation. Concrètement, il s'agit essentiellement de veiller à ce que la végétation qui pousse sur votre parcelle le long de la berge soit entretenue, en suivant quelques règles simples :

- Maintenez la végétation au maximum tout en veillant à ce qu'elle ne bloque jamais l'écoulement.
- Coupez les grosses branches voire les arbres qui gêneraient fortement l'écoulement ou menaceraient de tomber dans l'eau. Mais laissez toujours les souches en terre : les racines des arbres, même coupés, maintiennent la berge. Cet entretien peut se faire du 16 août au 14 mars, en dehors de la période de nidification des oiseaux.
- Pour désherber, toute utilisation de désherbant, même bio, est interdite car potentiellement source de

pollution pour l'eau. Et les herbes, comme les arbres, abritent beaucoup de biodiversité.

- Si vous devez recourir à des engins pour entretenir la végétation, ne les laissez jamais entrer dans le lit de la rivière sans autorisation au préalable, à cause des dégâts qu'ils provoqueraient au fond et du risque de pollution aux hydrocarbures.

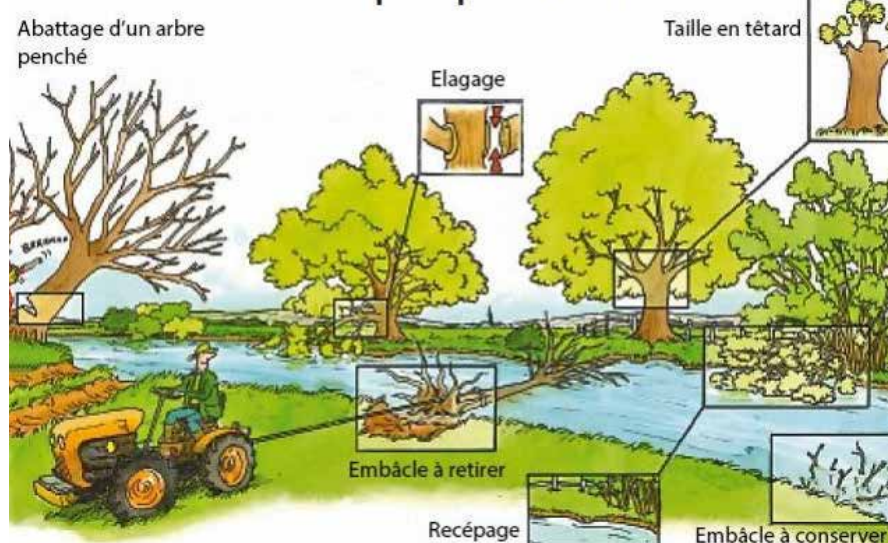
En respectant ces quelques règles, vous serez des acteurs essentiels du maintien de la biodiversité et du bon fonctionnement des cours d'eau pour tous. En effet, tout arbre ou grosse branche qui tombe dans le lit d'une rivière peut provoquer des dommages sur place ou en aval, en dérivant : inondation en faisant barrage, casse de vanne de moulin, voire déchaussage de pont aboutissant à son effondrement...

Votre rôle est donc primordial : nous comptons sur vous et vous remercions à l'avance de votre vigilance !

Pour toute question relative à l'entretien de vos berges, les agents du SDDEA sont là pour vous aider.

Contact : Théophile MIORI
Technicien rivière du Bassin Seine et Affluents Troyens
Port. : 06 02 17 01 61
mail : theophile.miori@sddea.fr

Les bonnes pratiques d'entretien





La quête d'Hugues de Payns

Dans les Années 2000, le scénariste de bandes dessinées Didier Convard, et de nombreux dessinateurs, ont publié aux éditions Glénat 7 albums sous le titre du 'Triangle Secret'.

Traitée sous forme d'une série policière, le «Triangle Secret» a été récompensé par «l'Album d'Or» (plus d'un million d'albums vendus). L'action se déroulait en partie sur le territoire du Parc Naturel de la Forêt d'Orient. Elle mettait en scène des templiers, des francs-maçons, des religieux, et bien d'autres acteurs qui évoluaient, tour à tour gentils ou méchants, dans le décor sombre de la Forêt d'Orient et d'étangs mystérieux. Récemment, le PNRFO a décliné la série dessinée sous la forme de 5 jeux digitaux (escape games) dont un se déroule entièrement à Vendeuve. Dans celui-ci on y fait la connaissance d'Ulysse, fils caché des héros de la bande dessinée. Il poursuit les recherches de ses parents qui, dans les albums, sont naguère passés par Vendeuve. Ce jeu virtuel a pour titre «La Quête d'Hugues de Payns». Pour jouer, il suffit de télécharger l'application gratuite «Quaesty» sur votre smartphone et de vous laisser guider. À partir de la Mairie, dans 3 zones de jeux et 18 énigmes, vous vous promènerez dans Vendeuve pendant 1h00 à 1h30. En répondant aux questions vous accompagnerez Ulysse dans sa quête et l'aidez, peut-être, à résoudre une énigme. Avec les beaux jours qui arrivent c'est une façon originale et ludique de découvrir notre Commune en famille. Et si cela vous plaît, il existe d'autres jeux gratuits disponibles sur le territoire du Parc Naturel. Plus de détails sur www.pnr-foret-orient.fr

Permanence **défenseur des droits**

À partir du mois d'avril, la mairie accueillera un délégué du défenseur des droits. Pour information, le Défenseur des droits intervient dans les domaines suivants :

> La défense des droits des usagers du service public :

Si vous êtes en désaccord avec une décision ou rencontrez un problème avec une administration ou un service public, et que les démarches préalables pour résoudre ce problème ont échoué. Par exemple avec les impôts, la retraite ou une collectivité territoriale.

> La défense des droits de l'enfant :

Si vous constatez que les droits d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés. Par exemple si on refuse d'inscrire un enfant à l'école ou si un enfant est victime de harcèlement.

> La lutte contre les discriminations :

Si vous pensez être victime d'une différence de traitement par exemple pour un emploi, pour louer un logement, avoir accès à un service, pour des motifs interdits par la loi comme par exemple : votre origine, votre handicap, votre sexe, votre orientation sexuelle, votre âge, ...

> La déontologie de la sécurité :

Si vous estimez avoir été victime ou témoin d'un comportement abusif de la part d'un professionnel des forces de sécurité (policiers, gendarmes, agents de sécurité ou de surveillance, ...).

> L'orientation et la protection des lanceurs d'alerte :

Si, au sein de l'organisme qui vous emploie ou avec lequel vous collaborez professionnellement, vous avez eu connaissance d'un crime ou d'un délit, d'une menace ou d'un préjudice grave pour l'intérêt général ou de la violation d'un engagement international.

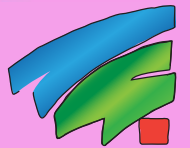
Le rôle du délégué est de vous informer sur vos droits et, si nécessaire, vous réorienter vers un interlocuteur qui pourra mieux vous aider. Chaque fois qu'ils le peuvent, les délégués vont solliciter les administrations concernées par votre situation pour rechercher une solution amiable par voie de médiation. Demander de l'aide au Défenseur des droits est gratuit.

Tout le monde peut contacter le Défenseur des droits. Jean-Louis Richoux se tiendra à votre disposition le 1^{er} lundi du mois à partir de 9h00 jusqu'à midi ; n'hésitez pas à le solliciter en appelant la mairie pour prendre rendez-vous au 03 25 41 30 20. Plus d'information : www.defenseurdesdroits.fr



10h
à 12h

Chasse aux œufs



VENDEVRE
SUR BARSE

En partenariat



SYNDICAT
D'INITIATIVE
VENDEVRE-SUR-BARSE



Jeannot Lapin
sera présent!



Parc
du
Château

30 mars 2024

Concours
du plus beau
panier de Pâques